



PRINCIPAUX INDICATEURS

Population : 33,8 M d'habitants
 PIB : 81,65 Mds EUR (2014)
 Taux de croissance : 4,4 % (est. 2015) ; 2,6 % (2014)
 Taux d'inflation : 0,4 % (2014)
 Exportations vers la France : 3,82 Mds EUR (2014)
 Importations françaises : 4,77 Mds EUR (2014)
 Position de la France : 2^{ème} client, 2^{ème} fournisseur, 1^{er} bailleur de fonds, 1^{er} investisseur
 IDE : 3,5 Mds EUR dont 1,5 Md EUR de la France (2013)



PRESENTATION ECONOMIQUE DU MAROC

Le Maroc est la sixième puissance économique d'Afrique derrière le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Egypte, l'Algérie et l'Angola. Son PIB s'élève à 81,65 Mds EUR. Le Royaume est la 11^{ème} puissance démographique du continent avec 33,8 millions d'habitants.

L'essentiel de l'activité économique du pays se situe sur l'axe Casablanca – Tanger. Elle se concentre notamment sur :

- Casablanca et sa périphérie (4 M d'hab.), capitale économique avec sa zone portuaire totalisant 67 % des échanges commerciaux et sa place financière comprenant 30 % du réseau bancaire. Côté industrie, la métropole est également en pole position avec 31,6 % des établissements industriels et 41 % des emplois industriels du Maroc ;
- Rabat-Salé (1,5 M hab.) est le grand centre politique et administratif du pays et concentre le Palais Royal, les instances gouvernementales et les ambassades ;
- Tanger (911 000 hab.) est la véritable plaque tournante du trafic maritime avec l'ouverture du port Tanger Med et son extension (Tanger Med II). La ville du détroit de Gibraltar dispose de 4 zones industrielles, dont 1 zone franche (TFZ).

LES TENDANCES DE L'ECONOMIE

Depuis une dizaine d'années, le Maroc connaît une croissance notable. Sur la période 2009-2014, le Royaume a connu une **croissance moyenne de 4,6 % par an**. En 2013, le taux de croissance a atteint 4,4 % grâce à la performance exceptionnelle du secteur agricole et au dynamisme de la demande intérieure. D'une manière générale, l'activité économique du Royaume reste dépendante des performances du secteur agricole et de la conjoncture de l'Union européenne, le principal partenaire économique et commercial du Maroc. Ainsi, **la croissance économique en 2014 a été plus faible (2,6 %) qu'en 2013**. En cause, de moins bonnes récoltes agricoles et une situation économique morose au sein de l'Union européenne. **Les perspectives de croissance s'annoncent plus favorables pour 2015, avec une progression du PIB estimée à 4,4 %.**

Le secteur primaire reste à ce jour le premier "employeur du pays". On estime qu'environ 40,5 % de la population active dépend de cette branche d'activité qui représentait 16,5 % du PIB en 2013.

Le secteur secondaire (intervenant pour 28,5 % dans le PIB) est porté par les activités d'extraction et de transformation du phosphate. Le Maroc se trouve être dans une situation très avantageuse puisque le pays possède les trois-quarts des réserves mondiales.

Enfin, le secteur tertiaire représente 54,8 % du PIB. Aujourd'hui, **la part des activités tertiaires dans la valeur ajoutée totale s'est renforcée et représente l'essentiel du tissu productif national**.

En 2014, le taux de chômage s'élevait à 9,9 %. Comme dans de nombreux pays en développement, le chômage déclaré au Maroc est essentiellement un phénomène urbain et frappe les moins de 30 ans. Les jeunes diplômés sont particulièrement exposés au chômage avec un taux de 19,5 % en 2014.

Depuis plus d'une décennie, les autorités marocaines se sont lancées dans la **modernisation du pays**.

Les pouvoirs publics, en partenariat avec le secteur privé, ont mené plusieurs réformes qui ont concerné les volets législatifs, réglementaires et institutionnels, permettant la **facilitation de la pratique des affaires au Maroc** (mesures liées aux privatisations et aux libéralisations systématiques, à la propriété intellectuelle, au droit des établissements, aux marchés publics, ou encore aux mouvements de biens et de capitaux). Les réformes entreprises commencent à porter leurs fruits et ont permis l'amélioration du classement du Maroc dans le rapport Doing Business 2014 de 10 places, pour se positionner au 87^{ème} rang mondial sur 189 pays.

LES ECHANGES COMMERCIAUX FRANCO-MAROCAINS

La balance commerciale marocaine est structurellement déficitaire. En 2014, les échanges commerciaux du Maroc avec le reste du monde se sont traduits par une légère hausse du taux de couverture pour atteindre 51,8 %. Le montant total des échanges s'est établi en 2014 à 586,99 Mds MAD (54,62 Mds EUR), en hausse de 3 % par rapport à 2013.

Les échanges commerciaux du Maroc avec l'extérieur se sont diversifiés mais demeurent à prédominance européenne.

En 2014, la France a perdu sa place de premier partenaire commercial du pays au profit de l'Espagne, avec 15,8 % du total des échanges commerciaux contre 16,3 % pour l'Espagne.

Les exportations françaises vers le Maroc se sont établies à 4,77 Mds EUR en 2014, soit 13,3 % du total des importations marocaines. La France a également absorbé 20,5 % des exportations marocaines pour un total de 3,82 Mds EUR.

La France exporte principalement vers le Maroc du blé et des produits industriels (fils et câbles pour l'électricité, matériel de transport, équipement mécanique et électronique).

Les exportations marocaines à destination de France sont essentiellement constituées de produits industriels, de produits agricoles et agroalimentaires et de produits textiles.

Echanges Maroc-France – Année 2013

Importations du Maroc en provenance de la France		Exportations du Maroc vers la France	
Parties et pièces détachées pour véhicules industriels	21 %	Fils et câbles pour l'électricité	15,4 %
Blé	14 %	Vêtements confectionnés	13,7 %
Appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances	12 %	Articles de bonneterie	7,4 %
Moteurs à pistons ; autres moteurs et leurs parties (équipement industriel)	10 %	Voitures de tourisme	7 %
Fils et câbles pour l'électricité	9 %	Parties d'avions et d'autres véhicules aériens ou spatiaux	7 %
Machines et appareils divers	7 %	Tomates fraîches	6,8 %
Médicaments	7 %	Appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances	5,4 %
Parties d'avions et d'autres véhicules aériens ou spatiaux	7 %	Voitures industrielles	4,70 %
Produits chimiques	7 %	Engrais chimiques et naturels	2,6 %
Voitures de tourisme	6 %	Légumes frais, congelés ou en saumure	1,9 %

Source : Office des Changes

LES SECTEURS PORTEURS

Les opportunités pour les entreprises françaises

Les différents programmes de développement lancés par le Maroc offrent de nombreux relais de croissance pour les sociétés françaises. Parmi ceux-ci figurent notamment (liste non exhaustive) :

- Le secteur industriel : automobile, aéronautique, agroalimentaire, électronique, industrie mécanique ;
- Le secteur agricole ;
- Le secteur du transport et de la logistique ;
- Le secteur du BTP ;
- Le secteur énergétique : les énergies renouvelables et le développement durable ;
- L'environnement : eau, déchet, air.

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE

L'agriculture occupe une place de premier rang dans l'économie marocaine, représentant entre 13 % et 15 % du PIB selon les années.

Le pays, soumis à des influences climatiques diverses (méditerranéennes, atlantiques, arides) dispose d'un riche éventail de produits régionaux. Le secteur agricole emploie 40 % de la population active (jusqu'à 80 % en milieu rural).

Le Plan Maroc Vert, initié en avril 2008, a pour objectifs de développer et de **moderniser l'agriculture marocaine**. A l'horizon 2020, la production nationale devrait ainsi augmenter de 6,2 à 8,9 Mds EUR par an. Sur cette même période, la valeur ajoutée devrait passer de 3,4 à 9 Mds EUR.

De même, le secteur agroalimentaire est un pilier de l'industrie manufacturière du Royaume. En 2014, l'agroalimentaire a contribué au PIB national à hauteur de 5 % et a représenté 29 % de la production industrielle totale.

Les branches les plus productives sont l'industrie de transformation des céréales, des produits laitiers, des corps gras, du poisson et des boissons.

Ces différentes branches sont prises en considération par le Pacte National pour l'Emergence Industrielle, qui prévoit le **développement de 8 à 10 filières à fort potentiel via la création de 6 plates-formes industrielles agroalimentaires** : les agropôles ; celles de Meknès et Berkane sont opérationnelles depuis respectivement 2012 et 2013.

AUTOMOBILE

Porté par la reprise de l'économie mondiale et l'investissement étranger, le secteur automobile marocain demeure dynamique. Le développement de la sous-traitance locale tournée vers l'export, renforcée par l'installation de RENAULT à Tanger en 2012, a conforté une **croissance moyenne du secteur de 14 % par an depuis 2005**.

L'enjeu pour le secteur automobile au Maroc est de **capitaliser sur le statut de producteur LCC (Low Cost Country) pour passer au rang supérieur de MCC (Most Competitive Country)** sur le marché mondial de la sous-traitance automobile.

L'implantation de RENAULT à Tanger a permis au Royaume de poser les bases d'une véritable industrie automobile en mesure de se positionner comme un site de production compétitif pour les marchés de l'Europe du Sud, mais aussi comme porte d'entrée pour le marché africain.

Plusieurs zones industrielles ont été conçues pour accueillir les équipementiers automobiles au Maroc : Tanger Free Zone (TFZ), Tanger Automotive City (TAC) et Kénitra Automotive City (KAC).

Récemment, le **groupe PSA a annoncé la construction d'une usine de production de moteurs et véhicules dans la région de Kénitra**. Cette nouvelle implantation devrait accélérer le développement du secteur avec l'arrivée de nouveaux équipementiers.

AERONAUTIQUE

Le secteur de l'aéronautique au Maroc est dominé par la sous-traitance, dont la production est majoritairement destinée à l'exportation. Les sous-traitants sont souvent sollicités pour des opérations de maintenance des appareils, et de plus en plus pour des **activités à forte valeur ajoutée**. Les donneurs d'ordres sont en effet majoritairement composés de compagnies aériennes, dont notamment AIR FRANCE INDUSTRIES et ROYAL AIR MAROC qui ont créé le 16 juin 2009 une joint-venture dans la maintenance, la réparation et la révision d'appareils. Viennent ensuite les avionneurs et motoristes, ainsi que les concepteurs et fabricants de sous-systèmes.

L'industrie aéronautique est composée aujourd'hui d'une centaine d'entreprises employant près de 10 000 personnes. 72 % des investissements proviennent d'entreprises françaises et 21 % de PME marocaines. En 2013, le secteur aéronautique a réalisé un chiffre d'affaires à l'export de 731 M EUR (+ 20 % par rapport à 2012). L'objectif du secteur est de doubler le chiffre d'affaires à l'export d'ici 2020. Les entreprises françaises ont investi 338 M EUR dans cette filière entre 2008 et 2013.

Le Maroc est désormais présent sur la carte aéronautique mondiale et est reconnu comme base compétitive de production dans la continuité de l'Europe.

Comme l'automobile, ce secteur érigé en priorité nationale dans le cadre du Pacte national pour l'émergence industrielle (PNEI) 2009-2015 et son successeur, le Pacte national pour l'accélération industrielle (2015-2020).

En septembre 2013, une zone d'accueil (zone franche) dédiée à l'aéronautique à Casablanca a été inaugurée : MidParc, à proximité de l'aéroport Mohammed V.

LES ENERGIES RENOUVELABLES

Pauvre en énergie fossile, le Maroc importe 97 % de ses approvisionnements en énergie pour satisfaire les besoins grandissants de son économie et de sa population (+ 8 % par an en moyenne). Près de 70 % de l'électricité que le pays consomme est produite à base de charbon et de fuel importés. Les autorités marocaines ont ainsi porté leur choix sur une diversification des sources et des ressources. Selon leur faisabilité économique et technique, les centrales aux schistes bitumeux, l'éolien, le solaire de puissance, l'hydraulique, le gaz et la biomasse occuperont une place importante dans le bouquet électrique du Maroc d'ici 2030. Ainsi, dans le cadre de la stratégie énergétique du pays, ce sont plus de 90 Mds DH qui seront investis d'ici 2020.

La 1^{ère} tranche du grand projet de production électrique d'origine solaire dans la région d'Ouarzazate (Noor I) devrait être opérationnelle d'ici fin 2015. 3 autres sites sont prévus pour accueillir des centrales solaires. Quant à l'éolien, plusieurs centrales seront réalisées d'ici 2020, pour une puissance totale installée de 2 000 MW.

INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT

L'un des axes majeurs de développement du Maroc vise le renforcement et le développement de ses infrastructures : autoroutes, routes, aéroports, ports (Tanger Med, Tanger Med II). Par ailleurs, dans le but de désengorger les principales villes du pays, 13 villes nouvelles verront le jour. Le pays a également lancé sa ligne de train à grande vitesse, dont la première phase reliant Casablanca et Tanger s'achèvera fin 2017. A l'horizon 2035, l'Office national de chemin de fer (ONCF) a pour ambition de construire 1 500 km de lignes à grande vitesse. Enfin, Rabat et Casablanca sont déjà dotées de lignes de tramway ; des extensions sont à l'étude et les travaux commenceront fin 2015. D'autres villes réfléchissent à l'amélioration de leur offre de transport en commun.

Le lancement de la nouvelle stratégie nationale logistique ambitionne de renforcer la compétitivité du secteur, d'introduire plus de concurrence et d'augmenter le niveau de qualité. Parallèlement, elle devrait apporter des solutions pour répondre aux problèmes de gestion des flux de marchandises et accompagner les besoins logistiques des différentes stratégies sectorielles lancées par le gouvernement.

LE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES DECHETS

Le Maroc est un pays semi-aride dont les ressources naturelles en eau sont inégalement réparties entre le nord et le sud. Ce manque d'eau est en partie pallié par 135 grands barrages et 5 stations de dessalement d'eau de mer.

Plusieurs programmes spécifiques visent à améliorer la maîtrise de la ressource, le taux d'accès à l'eau potable et l'assainissement. Parmi eux, le Plan National d'Assainissement Liquide (PNAL) prévu sur la période 2005-2020, a pour objectifs le traitement de 60 % des eaux usées collectées et un taux de raccordement de 80 % au réseau sanitaire en zones urbaines. Plus récemment, le Plan National de l'Eau (PNE) représentera un investissement de 20,5 Mds EUR consacrés notamment à la valorisation des ressources et à leur rationalisation, à la gestion et au développement de l'offre, ainsi qu'à la préservation des ressources en eau.

Le volume des déchets produits a plus que doublé depuis un demi-siècle et devrait atteindre 12 millions de tonnes en 2020. L'absence de politique efficace relative à la gestion des déchets a mené à une situation environnementale fortement dégradée.

De nombreux plans ont été lancés ces dernières années pour améliorer la gestion des déchets. A titre d'exemple, le Plan de traitement des décharges publiques (2012-2015), pour un investissement de 3,2 Mds EUR, doit accélérer le rythme d'aménagement des décharges contrôlées. L'objectif est également d'atteindre un taux de collecte national de 90 % (actuellement entre 75 % et 100 % selon les villes) et de développer le tri et la valorisation.

Le ministère de l'Environnement souhaite, aujourd'hui, faire du traitement de l'eau et des déchets un facteur de développement économique.

CONSEILS POUR UNE ENTREPRISE SOUHAITANT APPROCHER LE MAROC**Liens naturels**

Les liens historiques rapprochant la France et le Maroc, ainsi que la langue, la proximité géographique et culturelle, sont autant de facteurs avantageux facilitant les échanges entre entreprises françaises et marocaines. Néanmoins, il est important de noter que les attentes des acteurs économiques marocains évoluent et s'orientent vers une culture de résultats, à savoir :

- des produits, solutions et services innovants à forte valeur ajoutée ;
- une expertise métier et des références ;
- une approche commerciale efficace et réactive ;
- une politique de prix adaptée ;
- des produits et des services adaptés au marché ;
- une relation de partenariat « gagnant-gagnant » ;
- un transfert de technologie ;
- une stratégie commune pour accéder à d'autres marchés, notamment africains ;
- une présence locale souhaitée.

Relations humaines

Les relations humaines sont essentielles au Maroc et peuvent être la base d'un bon partenariat. Une présence régulière soutenue par une expertise sera fortement appréciée. Néanmoins, la patience, la persévérance, la prudence sont essentielles pour toutes négociations. Par ailleurs, une grande partie des entreprises fonctionne de manière patriarcale : les décisions demeurent du ressort du directeur général ou du gérant de la société.

LA CCIF MAROC

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) est une association de droit marocain à but non lucratif, créée en 1913, dont le rôle est de promouvoir le développement des relations commerciales entre la France et le Maroc. Présente sur l'ensemble du territoire marocain grâce à ses délégations régionales dans les principales villes du Royaume, elle compte plus de 3 600 entreprises membres, tous secteurs d'activité confondus. La CFCIM dispose également d'un bureau permanent à Paris. Par ailleurs, la CFCIM représente BUSINESS France au Maroc. Elle assure l'appui commercial aux entreprises françaises qui souhaitent s'implanter et exporter.

Les métiers de la CFCIM s'articulent autour de 4 pôles :

- **Informier** : information économiques, règlementaires et sectorielles, revue de presse quotidienne électronique et appels d'offres, publications CFCIM-BUSINESS FRANCE (Guides des Affaires, Analyses Potentiel Marché), forums, réunions d'information, petits-déjeuners débats, forums en régions, magazine Conjoncture (revue mensuelle de la CFCIM), opportunités d'affaires.
- **Conseiller** : cellule d'accueil et d'appui à l'investisseur, domiciliation physique et accueil de VIE, aide au recrutement, recouvrement de créances à l'amiable, médiation, domiciliation postale, assistance à la présentation de visas d'affaires, location de bâtiments et terrains industriels.
- **Développer** : prospection au Maroc (test sur l'offre, programme personnalisé de rendez-vous d'affaires, études de marchés sur mesure, listes de contacts professionnels), prospection en France et à l'étranger, organisation de salons et forums professionnels (CFIA, KIMIA, Digital IT Days, RH Solutions).
- **Former** : Ecole Française des Affaires (formation Bac +2 en commerce et gestion), formation continue (CEFOR), programme CFCIM-Toulouse Business School (bachelor, master, MBA), formation à distance (CFCIM-CNAM).

Pour plus d'informations, contactez :
La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc :
15, avenue Mers Sultan
20130 CASABLANCA
Tél : (+212) 5 22 20 90 90 - Fax : (+212) 5 22 20 01 30
@: cfcim@cfcim.org - Site: www.cfcim.org